



# Travaux SFRP/COFREND: position de l'ASN

André-Claude Lacoste, Président de  
l'Autorité de sûreté nucléaire





# Les « bonnes pratiques » (1/2)

- L'ASN se félicite :
  - de la participation de tous les acteurs aux ateliers SFRP/COFREND ainsi qu'aux démarches locales d'élaboration de chartes régionales
  - de la qualité des échanges, gage d'une meilleure coopération future



## Les « bonnes pratiques » (2/2)

- L'ASN suivra les résultats apportés par ces travaux en matière de radioprotection
- L'ASN veillera à ce que les réflexions engagées se poursuivent



# La justification de la radiographie industrielle (1/2)

- L'ASN déplore la faible participation aux travaux de la COFREND sur la justification de la radiographie industrielle
- Cette question devra être abordée à l'occasion des contraintes croissantes qui pèseront sur cette activité:
  - CAMARI
  - autorisations introduites par le CSP pour les entreprises de transport
  - transposition de la directive 2003/122 Euratom sur les sources de haute activité (SSHA)
  - contrôle de la sécurité des sources...

# La justification de la radiographie industrielle (2/2)

- CAMARI: arrêté du 21 décembre 2007 et décision ASN du 29 novembre 2007
- Autorisations des entreprises de transport: une décision de l'ASN devrait demander:
  - des éléments sur les plans d'urgence
  - sur les contrôles internes...
- SSHA: une décision de l'ASN devrait :
  - encadrer la formation renforcée des personnels et l'établissement d'un plan d'urgence interne
  - renforcer les contrôles périodiques, les conditions de détention et de transport...
- Sécurité: renforcements nécessaires pour:
  - les conditions de détention et de transport
  - les contrôles des personnels...